

*Du mémoire aux Mémoires.
Exils et politique chez Leclerc-Milfort*

Benjamin HOFFMANN

« On prête ce mot à un émigrant qui allait quitter la France pour l'Argentine, après l'échec de son parti politique : comme on lui faisait observer que l'Argentine était "bien loin" : "Loin de quoi ?" demanda-t-il¹ ». Au moyen de cette anecdote, Jean-Paul Sartre souligne la relativité du concept d'exil. Car l'exil n'a de sens qu'une fois rapporté à l'idée d'un centre : il s'agit d'un éloignement à partir d'un espace que l'individu a délibérément choisi d'adopter comme point de référence. Et cette libre décision qui confère sa centralité à ce lieu dépend elle-même de la fin que l'individu assigne à son action : « Cette détermination de l'emplacement, qui suppose toute la transcendence, ne saurait avoir lieu que par rapport à une fin. C'est à la lumière de la fin que ma place prend sa signification² ». Certes, il est courant de définir l'exil en relation avec un point de référence qui varie selon les personnes mais demeure néanmoins immuable pour chacune d'elles : le pays natal. Le terme espagnol pour dire l'exil – *el destierro* – rapporte ce départ à l'arrachement forcé depuis une *terre* où l'individu s'était enraciné par sa naissance, le déroulement de sa vie et le souvenir des générations qui l'y avaient précédé. Pris dans cette perspective, l'exil, c'est l'abandon de la terre où sont vos morts. Un individu est cependant susceptible de nouer un lien sentimental avec plusieurs espaces disjoints dans lesquels il en vient à reconnaître autant de patries distinctes. Lieu de naissance et lieu d'élection, celui que l'on finit par faire sien quand bien même on a été contraint de s'y rendre à l'origine, déstabilisent les rapports du centre et de la périphérie. En d'autres

¹ Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1943, p. 539-540.

² *Ibid.*, p. 537-538.

termes, s'il n'y a d'exil qu'en réaction à une nécessité impérieuse et extérieure, l'exil ne se pense pas nécessairement en relation avec le lieu de naissance mais en lien avec l'espace dans lequel une personne reconnaît son « chez lui ». Et que l'espace d'une émigration contrainte puisse devenir un nouveau centre de référence démontre que l'individu seul confère sa signification à l'exil, par ses allégeances spirituelles, ses attachements sentimentaux et l'emploi qu'il choisit de faire de sa liberté.

L'itinéraire de François Leclerc-Milfort (1752-1821) illustre avec une clarté particulière la fluctuation des rapports symboliques entre le centre et la périphérie, le pays d'origine et le pays de cœur. Contraint de se rendre en Amérique dans des circonstances nébuleuses, il y demeure de 1779 à 1793, quatorze années au cours desquelles il s'intègre à la nation creek dont il finit par devenir le « grand chef de guerre » ou « Tastanégy ». C'est en France où il retourne afin de promouvoir une alliance militaire avec son peuple d'adoption qu'il signe le texte dont il sera question ici : le *Mémoire, ou coup d'œil rapide sur mes différents voyages et mon séjour dans la nation creek* (Paris, Imprimerie de Guiguet et Michaud, 1802³). Cet ouvrage est un instrument au service d'une vision politique que Leclerc-Milfort entend faire partager par son illustre destinataire, Napoléon Bonaparte. Leclerc-Milfort rédige son mémoire à un moment charnière, celui où la renaissance des colonies françaises d'Amérique du Nord semble à portée de main, celui où l'Espagne a cédé la Louisiane à la France et où la France n'a pas encore vendu la Louisiane aux États-Unis. Son *Coup d'œil* est le moyen de démontrer à Bonaparte les avantages commerciaux et géopolitiques qui résulteraient d'une nouvelle « Nouvelle France » en même temps qu'un récit autobiographique dans lequel il met en valeur les nombreuses qualités qu'il mettrait au service du premier Consul, dans l'éventualité où celui-ci accepterait de lui confier un rôle dans l'immense projet colonial qu'il lui dépeint.

Ouvrage de circonstance, écrit avec « promptitude » et même avec « précipitation⁴ », le texte de Leclerc-Milfort est animé par la crainte d'être publié trop tard, lorsque l'opportunité historique qui en suscite la publication appartiendra déjà au passé. Il s'agira d'abord d'en présenter l'auteur, qui se prévaut de l'autorité qu'il détient sur les Creeks afin de proposer une

³ Ce texte été republié en 1994 aux Éditions France-Empire, sous le titre *Chef de guerre chez les Creeks*, avec une introduction de Christian Buchet. Il a été traduit en anglais sous le titre *Memoir, or a Cursory Glance at My Different Travels and My Sojourn in the Creek Nation* (trad. Géraldine de Courcy, éd. John Francis McDermott, Chicago, The Lakeside Press, 1956). Nos références au texte de Leclerc-Milfort renvoient à l'édition de C. Buchet.

⁴ Jean-Antoine Leclerc-Milfort, *Chef de guerre chez les Creeks*, *op. cit.*, p. 59.

alliance militaire à Bonaparte. On verra ensuite dans quelles circonstances son texte a été rédigé afin de montrer que son projet en faveur d'une renaissance de l'Empire colonial français en Amérique du Nord était dans l'air du temps et sembla même, pour un moment très bref, à l'aube de se concrétiser. C'est au développement et au délitement progressif du discours politique de Leclerc-Milfort que l'on s'intéressera enfin, dans le but de prouver que ses arguments géopolitiques et commerciaux en faveur d'une relance de l'entreprise coloniale française en Amérique laissent place à l'aveu involontaire du caractère irréalisable de son projet, comme si Leclerc-Milfort, doutant de jamais persuader Bonaparte, se résignait à trouver refuge dans l'évocation nostalgique de sa seconde patrie.

FRANÇOIS TASTANÉGY

La variété des noms employés par Leclerc-Milfort au fil de son existence signale une double allégeance à son pays de naissance et à son pays d'adoption et lui permet de dissimuler un passé que l'on devine empli de fantômes prêts à resurgir. Né Jean-Antoine Leclerc, en 1752 dans les Ardennes, l'auteur du *Coup d'œil* prend le pseudonyme « Milfort » lorsqu'il arrive en Amérique en 1779 et signera « François Tastanéguy » après son retour en France en 1793, afin de se prévaloir du titre militaire que lui avait conféré le peuple Creek. À cette distinction il en ajoute une autre en 1802 sur la première page du *Coup d'œil* : celle de « Général de Brigade au service de la République française », un grade qui lui avait été conféré le 4 floréal an IV (19 avril 1796).

Les raisons exactes de son exil en Amérique du Nord sont restées méconnues. Tout juste savons-nous qu'il s'est engagé très jeune dans le Régiment d'Infanterie de Lorraine, qu'il aurait combattu en Corse sous le règne de Louis XV, avant d'abandonner son régiment, en 1779, sans avoir demandé son congé. Dans le *Coup d'œil*, Leclerc-Milfort demeure allusif sur les circonstances de son émigration : il invoque des motifs bien vagues, tels qu'une « jeunesse sans réflexion⁵ » et le goût du voyage afin de justifier un départ en Amérique où personne ne l'attendait. Toutefois, la *Biographie universelle* de Michaud apporte un éclairage différent sur cette expatriation inattendue : « Il prétendit plus tard qu'ayant eu le malheur de tuer en duel un employé de la maison du roi, il s'était réfugié aux États-Unis, et avait passé de là chez les Creeks, peuplade sauvage, dont il captiva l'amitié en

⁵ Leclerc-Milfort, *op. cit.*, p. 63.

embrassant leurs mœurs et leur haine pour les colons américains⁶ ». Michaud ne précise pas les circonstances de cet aveu et, en dehors de la *Biographie universelle*, il n'est question nulle part ailleurs du duel qui aurait poussé Leclerc-Milfort sur les chemins de l'exil. Cette explication paraît cependant plus vraisemblable qu'une soudaine envie de voir le Nouveau Monde et l'obscurité dont Leclerc-Milfort enveloppe cette période de sa vie démontre, *a minima*, qu'il y avait pour lui un danger réel à dévoiler les véritables causes de son déracinement.

Contrairement à la coutume de l'époque, il n'est muni d'aucune lettre de recommandation lorsqu'il arrive aux États-Unis et le récit qu'il fait de ses premiers pas outre-Atlantique énumère les différents espaces qu'il a visités sans indiquer la finalité qu'il assigne à cette errance. Après Boston, New York, Philadelphie et Baltimore, Leclerc-Milfort se rend dans les États du Sud : en Virginie, d'abord, puis en Géorgie après un passage par les deux Carolines. Ce long parcours lui permet de se familiariser avec la nation américaine pour laquelle il éprouve une antipathie signalée. Au sujet des treize États qu'il a visités, Leclerc-Milfort observe :

Je n'y ai trouvé que des sentiments de haine et d'inimitié : ces peuples étaient divisés en deux partis, constamment acharnés l'un contre l'autre ; l'un de ces partis se nomme Wigth [Whig] et l'autre Toris [Tory]. Les crimes auxquels cet esprit de parti donnait lieu chaque jour me firent douter qu'il pût exister sur la terre des hommes plus méchants que ces habitants. Je leur fis part de mes doutes à cet égard, et ils me répondirent qu'aux fins fonds des États-Unis, en s'enfonçant cent ou cent cinquante lieues dans les terres, on trouvait des peuplades sauvages qui portaient la barbarie jusqu'à faire mourir à petit feu et à manger tous les Européens qu'elles pouvaient attraper⁷.

Suivant un processus de renversement des catégories de « civilisation » et de « barbarie » qui rappelle la missive conclusive des *Letters from an American Farmer* (1782) de Saint-John de Crèvecoeur, où la brutalité des Patriotes et des Loyalistes pousse le narrateur à envisager un exil chez les Amérindiens⁸, Leclerc-Milfort préfère la fréquentation d'un peuple qu'il croit anthropo-

⁶ Michaud, *Biographie universelle, ancienne et moderne*, Paris, chez Madame C. Desplaces, 1854, t. XXVIII, p. 288.

⁷ Leclerc-Milfort, *op. cit.*, p. 66.

⁸ Sur la lettre conclusive du recueil de Crèvecoeur, voir d'Agnès Derail-Imbert, « *Letters from an American Farmer* : une Amérique sans histoire », *Revue française d'études américaines*, n° 118, 2008, p. 10-29.

phage à celle des Américains : « La répugnance que j'éprouvais à vivre au milieu de ces Anglo-Américains diminuait beaucoup à mes yeux les dangers d'un pareil voyage, joint à cela le désir de voir des sauvages et des pays qui paraissaient absolument inconnus, me déterminèrent sur le champ⁹ ».

Voici donc Leclerc-Milfort qui, sans autre projet que de fuir les concitoyens de Washington, s'enfonce dans les profondeurs de la Géorgie occidentale. Le récit de son périple est d'une imprécision qui n'a d'égale que l'errance du jeune Chateaubriand dans les « Florides ». Francis McDermott en observe les multiples incohérences et nous prévient que les déclarations de Leclerc-Milfort au sujet des distances qu'il aurait parcourues sont à prendre avec d'innombrables précautions¹⁰. Finalement secouru par des guerriers creeks qui le trouvent mourant d'inanition, Leclerc-Milfort fait une rencontre décisive : celle d'Alexander McGillivray¹¹.

Né en 1756, McGillivray était le fils d'un Écossais et d'une Amérindienne. Au terme de quatorze années passées au dépôt commercial que possédait son père sur les rives de la Tallapoosa, il aurait vécu en Caroline du Sud puis en Géorgie avant de retourner dans la tribu des Creeks. Personnage politique majeur de la tribu, c'est sous son autorité qu'elle connut « l'apogée de sa puissance et de sa prospérité avec une population d'environ quarante mille individus et de six mille guerriers¹² ». McGillivray persuade Leclerc-Milfort de s'installer chez les Creeks et lui permet de rejoindre les rangs de l'armée où il introduit des tactiques inédites. Grâce aux succès militaires qu'il offre à son peuple d'adoption, Leclerc-Milfort est bientôt nommé « petit chef de guerre ». C'est au cours d'un conseil qui se tient le 5 mai 1780, où l'ensemble des chefs de la nation est réuni, que Leclerc-Milfort est nommé « grand chef de guerre » tandis que McGillivray reçoit le titre de « chef suprême ». À l'un, l'autorité militaire, à l'autre, le pouvoir politique : cette répartition des pouvoirs se fait harmonieusement entre eux, les deux hommes étant unis par une amitié sincère que le mariage de Leclerc-Milfort avec la sœur de McGillivray achève de sceller.

Les expéditions menées par Leclerc-Milfort à la tête de l'armée Creek, son alliance avec leur chef politique, son union avec une Amérindienne,

⁹ Leclerc-Milfort, *op. cit.*, p. 66.

¹⁰ Leclerc-Milfort, *Memoir, op. cit.*, note 10 de F. McDermott, p. 10. Toutes les traductions de l'anglais vers le français sont les nôtres.

¹¹ Sur Alexander McGillivray, voir John Walton Caughey, *McGillivray of the Creeks*, Norman, University of Oklahoma Press, 1938.

¹² C. Buchet, « Introduction », *op. cit.*, p. 35.

ses nombreuses années au cœur de la tribu l'intègrent à cette dernière aussi complètement que cela était possible pour un Européen. Lorsque la France entrée en Révolution tente de recréer son empire colonial en Amérique du Nord, Leclerc-Milfort cherche à profiter de sa position dominante dans la nation Creek afin de contribuer à un immense projet : la renaissance d'une autre « Nouvelle France¹³ ».

RECRÉER L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Entre la signature du traité de Paris en 1763 qui marque la perte des colonies françaises d'Amérique du Nord en faveur de l'Angleterre et la vente de la Louisiane aux États-Unis en 1803, le projet de fonder un nouvel empire en Amérique du Nord n'a jamais été complètement perdu de vue par la France : « L'intérêt vivace pour l'Amérique du Nord a été conservé par les stratégies coloniales français pour deux raisons : afin de contrer les ambitions de la Grande-Bretagne, le premier rival de la France pour l'hégémonie globale ; et afin de protéger ses colonies caribéennes – d'une importance capitale pour la France – et tout particulièrement Saint-Domingue qui manquait d'une base continentale pour son approvisionnement et l'organisation d'opérations militaires¹⁴ ». À partir du commencement de la Révolution, les signes de l'ambition française sur l'Amérique du Nord se sont multipliés, comme en témoigne l'envoi outre-Atlantique du ministre plénipotentiaire, Edmond-Charles Genêt, avec la mission de gagner à la cause de la République la Louisiane, la Floride et le Canada, qui se trouvaient alors sous domination espagnole et britannique¹⁵. Cette mission fut un échec mais démontra néanmoins que les Girondins avaient l'ambition de créer outre-Atlantique « des républiques-sœurs partageant les "intérêts économiques et politiques" de la France et des États-Unis¹⁶ ». En 1795, le successeur de Genêt se prévalut d'une pétition de mille cinq cents Louisianais pour réclamer la réunion à la France de son ancienne colonie. « Pendant ce temps, le Directoire menait, à Bâle, des négociations avec

¹³ Sur l'histoire de la Nouvelle France, voir Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2005.

¹⁴ François Furstenberg, « The Significance of the Trans-Appalachian Frontier in Atlantic History », *The American Historical Review*, vol. 113, n° 3, 2008, p. 658.

¹⁵ Sur ce sujet, voir Harry Ammon, *The Genêt Mission*, New York, W. W. Norton, 1973.

¹⁶ Suzanne Desan, « Transatlantic Spaces of Revolution : The French Revolution, Sciotomanie, and American Lands », *Journal of Early Modern History*, n° 12, 2008, p. 502.

l'Espagne en vue du rattachement à la France, non seulement de la Louisiane, mais encore de Saint-Domingue¹⁷ ».

C'est afin de jouer un rôle dans la recréation de l'Amérique française que Leclerc-Milfort décide de rentrer dans sa première patrie. De retour à Paris, il rencontre le ministre des Affaires étrangères, Charles Delacroix de Constant (1740-1805), et lui propose l'alliance du peuple Creek qui se chargerait de maintenir la paix en Louisiane et d'en protéger les frontières. Ce plan paraît suffisamment solide au Directoire pour nommer Leclerc-Milfort au grade de général de Brigade en avril 1796. Les mois passent et après avoir fait suite au Directoire, le Consulat semble enfin disposé à épouser les vues de Leclerc-Milfort. Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Talleyrand, partage en effet des projets similaires, comme en témoigne l'ouvrage qu'il avait publié à son retour d'exil aux États-Unis : *Essai sur les avantages à tirer des colonies nouvelles dans les circonstances présentes* (Paris, Imprimerie de Baudoin, 1797). Encouragé par son ministre, Bonaparte se prend à rêver d'un empire caribéen intégrant la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, Saint-Domingue et la Louisiane. Par l'intermédiaire du traité secret d'Ildefonse (octobre 1800), cette dernière est rétrocédée par l'Espagne à la France : depuis 1763, l'entreprise coloniale en Amérique du Nord n'a jamais semblé plus proche d'être relancée.

C'est dans ce contexte que Leclerc-Milfort se hâte d'écrire le *Coup d'œil*. Ou plus exactement, qu'il se hâte de le dicter à un rédacteur dont le nom s'est perdu puisque de son propre aveu, Leclerc-Milfort avait presque oublié la langue française au cours de son long séjour en Amérique¹⁸. L'autobiographie orale a des précédents illustres, comme le prouve le *Devisement du Monde* qui fut rédigé par Rusta de Pise sous la dictée de Marco Polo tandis que les deux hommes étaient incarcérés à Gênes entre 1297 et 1299. L'oralité à l'origine du *Coup d'œil* n'empêche nullement d'analyser son discours politique comme l'œuvre de Leclerc-Milfort : si la mise en forme stylistique n'est pas le fruit de son travail, le contenu intellectuel est bien le sien et notamment les arguments qu'il emploie afin de convaincre Bonaparte d'envoyer un corps expéditionnaire en Louisiane et de lui confier un rôle prépondérant dans cet immense dessein.

¹⁷ C. Buchet, « Introduction », *op. cit.*, p. 39.

¹⁸ Leclerc-Milfort, *op. cit.*, p. 57.

CONVAINCRE BONAPARTE

Adressée à Bonaparte, la dédicace du *Coup d'œil* présente Leclerc-Milfort comme le mandataire du peuple Creek : « [...] j'ai pensé que cet ouvrage vous appartenait, parce qu'il traite d'une partie du globe où la gloire de votre nom est déjà répandue, et parce qu'il intéresse particulièrement un peuple bon, brave, et digne de s'allier avec le peuple français, et qui m'avait envoyé précisément pour former cette alliance. C'est au nom de ce même peuple, général-consul, que je prends la liberté de vous l'offrir¹⁹ ». Dès la dédicace se pose la question de l'allégeance d'un auteur qui se trouve dans la situation singulière d'être le représentant d'un peuple étranger dans son pays natal ou, plus exactement, d'être le représentant de sa seconde patrie auprès de la première. Les rapports du centre et de la périphérie dont nous avons vu qu'ils déterminent la signification vécue de l'exil se reconfigurent sous la forme de relations entre deux centres, momentanément dotés de la même prééminence symbolique : à la fois Creek et Français, Tastanéguy et général de Brigade, Leclerc-Milfort est chez lui et cependant en exil lorsqu'il adresse ce texte au Premier Consul. C'est donc en insistant sur la convergence des intérêts de la France et de la nation Creek que Leclerc-Milfort résout cette contradiction : en servant la première, il travaille également pour la gloire de la seconde.

Afin de convaincre Bonaparte qu'il existe une communauté d'intérêt entre les deux peuples, Leclerc-Milfort réactive un très vieux stéréotype au sujet des Amérindiens, celui de l'affinité de leur caractère avec celui des Français. Chateaubriand devait également souligner cette harmonie prétendument naturelle dans le *Voyage en Amérique* : « Le caractère brillant de la valeur française, notre désintéressement, notre gaîté, notre esprit aventureux, sympathisaient avec le génie des Indiens [...] »²⁰. En insistant sur la correspondance entre le tempérament de ses compatriotes et celui des tribus d'Amérique du Nord, Chateaubriand (et tous ceux qui ont repris ce lieu commun), justifie incidemment l'inféodation des Amérindiens aux Français : plutôt qu'avec les Anglais, les Espagnols ou les Portugais, c'est avec les Français que les tribus amérindiennes ont intérêt à s'allier en vertu de cette compatibilité parfaite entre leurs caractères. Dans le *Coup d'œil*, l'insistance de Leclerc-Milfort à prouver la sympathie mutuelle entre les

¹⁹ *Ibid.*, p. 59.

²⁰ François-René de Chateaubriand, *Voyage en Amérique* [1827], dans *Œuvres complètes de Chateaubriand*, t. VI-VII, éd. Henri Rossi, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 363.

Creeks et les Français s'inscrit dans une logique similaire dont le but est d'encourager l'intégration des Amérindiens au sein d'un projet colonial dirigé par la métropole.

Dès la première rencontre de Leclerc-Milfort avec un guerrier Creek, les bonnes dispositions de la tribu à l'égard de la France apparaissent clairement : « Je lui prononçai, dans ma réponse, le mot *français* et je m'aperçus, avec une satisfaction qu'il me serait difficile d'exprimer, que ce mot ne lui était pas inconnu, car aussitôt il s'avança vers moi d'un air riant, et me prit par la main ²¹ ». Cette bienveillance des Creeks envers les Français est rendue plus claire encore lorsque Leclerc-Milfort propose à son peuple d'adoption de combattre à ses côtés. Après une période de refus, les guerriers amérindiens finissent par accéder à sa demande pour une raison qu'il n'apprend que plus tard : « J'ai su même depuis que si je n'avais pas été Français, je n'aurais pas été admis dans l'armée ²² ». Dans le contexte d'un mémoire adressé à Bonaparte, ces précisions sur le bon accueil réservé à Leclerc-Milfort sont autant d'indications au sujet de la facilité avec laquelle une alliance diplomatique et militaire serait établie avec le peuple creek. Mieux encore : ce dernier est déjà loyal à la France, avant même l'établissement d'une coalition officielle. Leclerc-Milfort raconte en effet qu'au début de la guerre d'Indépendance des États-Unis, il n'a eu aucun mal à convaincre les guerriers creeks de suspendre leurs actions militaires en faveur de la Grande-Bretagne pour ne pas risquer de contrarier les intérêts de la France : « À l'époque où je fus fait grand chef de guerre, les sauvages s'étaient alliés avec les Anglais pour faire la guerre aux Anglo-Américains. J'étais informé du secours que les Français donnaient à ceux-ci, et je ne pouvais me résoudre à combattre en faveur des ennemis de *ma première patrie*. J'engageai donc les sauvages à garder la neutralité [...] ²³. » Cette partie du récit manifeste à la fois l'autorité que Leclerc-Milfort exerce sur le peuple Creek et les bonnes dispositions de ce dernier à l'égard de la France.

Toutefois, démontrer à Bonaparte que les Creeks sont disposés à assister la France dans la recréation de l'Amérique française n'est pas suffisant pour le convaincre du bien-fondé de cette entreprise. Il faut, en outre, lui représenter les avantages économiques de ce dessein, ce que fait Leclerc-Milfort au moyen d'une pluralité d'observations éparses. Le récit d'un séjour dans la ville de Mobile, en Louisiane, est l'occasion de remarquer : « C'est sur ces

²¹ Leclerc-Milfort, *op. cit.*, p. 69.

²² *Ibid.*, p. 75.

²³ *Ibid.*, p. 81. C'est nous qui soulignons.

mêmes terres que se trouvent une grande quantité de chênes verts, de cèdres et autres bois propres à la construction des vaisseaux, et dont la France aurait pu tirer le plus grand profit pour sa marine²⁴ ». Le bois de construction était une ressource naturelle d'une importance majeure à cette époque, dans la mesure où d'immenses quantités étaient requises pour bâtir les escadres nécessaires à la suprématie sur mer que se disputaient les puissances européennes. Pour Leclerc-Milfort, attirer l'attention de Bonaparte sur la disponibilité de cette ressource est un moyen de plaider en faveur de son projet. D'autres notations insistent sur les alliances et les avantages supplémentaires que la France pourrait se procurer outre-Atlantique. Le récit d'un séjour parmi les Natchitoches est l'occasion de remarquer : « C'est une nation peu considérable, dont les mœurs sont fort douces ; ils sont hospitaliers et aiment beaucoup les Français. Ils possèdent les meilleures terres de la Louisiane, tellement fertiles qu'elles produisent sans culture toutes les graines que l'on veut y semer²⁵ ».

C'est toutefois par des considérations d'ordre géopolitique que Leclerc-Milfort cherche le plus directement à convaincre Bonaparte. Celles-ci font appel à ce que l'on appelle aujourd'hui la « prospective » : l'élaboration d'une description de l'avenir sur le fondement d'une analyse des données politiques, militaires, sociales et psychologiques disponibles au moment de sa formulation. Dans le texte de Leclerc-Milfort, cette anticipation rationnelle et argumentée du futur s'incarne sous la forme d'un scénario où les États-Unis, à un demi-siècle de distance, menacent la prééminence militaire et économique des puissances européennes sur l'échiquier mondial. Leclerc-Milfort souligne à plusieurs reprises que la recréation de la Nouvelle-France n'est pas seulement un moyen pour le Premier Consul d'assurer à la France des avantages économiques et militaires sur ses rivaux actuels (en particulier l'Angleterre) mais permettrait en outre d'entraver le développement d'une nouvelle puissance, les États-Unis, qui à terme pourrait s'imposer aux dépens de la vieille Europe. L'urgence qui anime l'écriture du texte n'est pas seulement causée par l'intérêt personnel de l'auteur qui, au moment de sa rédaction, attend depuis sept années déjà que son projet soit adopté par le gouvernement français, mais par la nécessité d'opposer le plus tôt possible une digue à l'ambition américaine : « L'établissement des Français dans cette partie du continent [la Louisiane] aurait un avantage qu'il est difficile d'apprécier ; il sauverait du joug des Américains toutes les peuplades éparses sur

²⁴ *Ibid.*, p. 85.

²⁵ *Ibid.*, p. 104.

l'immense étendue du continent, et préviendrait leur entreprise contre la tranquillité de l'Europe, qu'ils ont déjà l'indiscrétion de menacer de leur autorité future²⁶ ». D'après Leclerc-Milfort, si les États-Unis en venaient à maîtriser l'ensemble du territoire où s'étend le Mississippi et tout particulièrement son embouchure dans le golfe du Mexique, cet avantage leur vaudrait une suprématie sans conteste dans la région des Caraïbes qui s'étendrait bientôt jusqu'à l'Europe :

Si la France permettait que les Anglo-Américains se rendissent maîtres de ce beau fleuve, avant cinquante ans ils dicteraient des lois à l'Europe. Toutes les Antilles, qu'ils regardent comme faisant partie de leur continent, seraient sous leur domination, ainsi que le Mexique et le Pérou qu'ils enlèveraient très facilement aux Espagnols. C'est sans doute pour faire un grand pas vers l'exécution de ce projet, que l'on a voulu faire croire au gouvernement français que la partie de la Louisiane, située sur la rive gauche du Mississippi, est une langue de terre marécageuse, formée de sables mouvants, dont la possession est de peu d'importance pour la France, mais présenterait quelques avantages aux États-Unis sous le rapport militaire²⁷.

Bien sûr, la connaissance de l'histoire telle qu'elle s'est déroulée permet de souligner les exagérations de la prospective esquissée par Leclerc-Milfort : les États-Unis n'ont jamais exercé la domination politique directe sur l'intégralité des Antilles, du Mexique et du Pérou qu'il redoutait en 1802. Toutefois, Leclerc-Milfort n'a-t-il pas vu juste en prévoyant que le désengagement définitif de la France en Amérique du Nord et l'expansion continentale des États-Unis qui en résulterait seraient le prélude à l'hégémonie économique et militaire qu'ils ont effectivement construite au cours des décennies suivantes ?

ULTIME EXIL

Les efforts déployés par Leclerc-Milfort n'ont pas été suffisants pour altérer la destinée de l'Amérique française. D'une part, il est probable que le Premier Consul n'a jamais pris le temps de lire le *Coup d'œil* : « Bonaparte, en bon militaire et homme de rigueur, aimait avant tout la concision, des plans de travail détaillés, des programmes chiffrés concernant les opérations²⁸ ». Et d'autre part, la défaite à Saint-Domingue de son beau-frère, le général Leclerc, contraignit le Premier Consul à renoncer à ses projets sur

²⁶ *Ibid.*, p. 95.

²⁷ *Ibid.*, p. 98.

²⁸ C. Buchet, « Introduction », *op. cit.*, p. 42.

l'Amérique du Nord. À la tête d'un corps expéditionnaire pourtant considérable – quinze mille hommes au total – Leclerc se montra incapable de réprimer la révolte menée par Toussaint-Louverture. Craignant qu'une insurrection similaire puisse se produire en Louisiane et persuadé que l'immensité de cette dernière l'empêcherait d'être efficacement protégée contre les ambitions antagonistes des États-Unis, de l'Espagne et de l'Angleterre, Napoléon se résolut à la vendre aux premiers en 1803, moins d'un an après la publication du *Coup d'œil*.

Cette conclusion contraire à ses espérances, Leclerc-Milfort ne pouvait la prévoir au moment où il se hâtait de terminer son texte afin d'influer sur le cours de l'histoire. Mais il la redoutait sans doute, comme en témoigne l'impatience enveloppée de respect qu'il manifeste à la fin de la première partie du texte :

J'attends depuis sept ans, avec toute la confiance que doit inspirer le gouvernement français, l'exécution des promesses qui m'ont été faites en son nom. Tant que je l'ai su dans l'impossibilité de les réaliser, je n'ai fait auprès de lui aucune réclamation ; mais aujourd'hui qu'il se dispose à prendre possession de la Louisiane, qu'il met à exécution le plan que je lui ai soumis, et pour lequel seul je suis venu en France, je croirais manquer à l'intérêt de ma patrie, à celui des Sauvages au nom desquels je suis venu, à mon honneur même, si je ne rappelais ici au gouvernement l'engagement qu'il a pris à mon égard²⁹.

La première moitié du *Coup d'œil* retrace le séjour de Leclerc-Milfort en Amérique du Nord et insiste sur son autorité au sein de la nation creek. La seconde est consacrée au partage d'observations hétérogènes sur les mœurs des tribus amérindiennes qu'il a fréquentées. C'est au cours de la seconde partie que s'accomplit le basculement générique de l'œuvre dans le domaine de l'autobiographie. De mémoire adressé à Bonaparte, dont la fonction est d'encourager une série de décisions politiques majeures, elle se transforme en mémoires, narration rétrospective d'expériences où transparaît la nostalgie grandissante éprouvée par l'auteur.

La seconde moitié du texte reprend la narration d'événements qui n'étaient qu'ébauchés dans la première afin de leur adjoindre une plus grande richesse de détails. Tel est le cas du récit de la cérémonie au cours de laquelle Leclerc-Milfort est nommé Tastanégé. Alors que l'auteur insiste dans la première partie sur l'autorité militaire qu'elle lui procure au sein de la tribu³⁰,

²⁹ *Ibid.*, p. 138-139.

³⁰ *Ibid.*, p. 79-83.

sa description complète dans la seconde reprend les différentes étapes du rituel et multiplie les notations personnelles au sujet des émotions qu'il a éprouvées au fur et à mesure de son déroulement³¹. Tout se passe comme si, dans la seconde moitié de l'œuvre, le destinataire qu'avait Leclerc-Milfort à l'esprit se modifiait : si la première partie interpelle le Premier Consul afin de lui mettre sous les yeux des exemples de son autorité sur les Creeks, la seconde s'adresse à un destinataire plus incertain. S'agit-il d'un lecteur abstrait, curieux des Amérindiens et désireux d'en savoir davantage sur « leurs mœurs » et « leur manière de vivre³² ? » Ou bien de l'auteur lui-même qui s'efforce de revivre, en la racontant, son existence révolue au cœur d'une tribu dont il pressent, peut-être, qu'il ne la reverra jamais ?

Le dernier chapitre, « Cause de mon mariage avec la sœur de McGilivray³³ », est symptomatique du renversement générique à l'œuvre dans la seconde partie du *Coup d'œil*. Leclerc-Milfort y raconte que son peu d'empressement auprès des femmes de la tribu creek avait suscité chez ces dernières l'ambition de le faire céder à leurs charmes. Au cours d'une fête de trois jours, une jeune amérindienne lui donne un rendez-vous dans un lieu discret où il la retrouve, à sa grande surprise, en compagnie de trois autres amérindiennes qui réclament ses faveurs : « Il fallut pourtant prouver à ces femmes qu'un guerrier Français vaut bien un Creek. Je sortis du combat avec honneur et mon aventure ne tarda pas à être généralement connue³⁴ ». C'est à l'issue de cet exploit galant que McGillivray lui propose d'épouser sa sœur, union commentée en ces termes par Leclerc-Milfort : « Cette alliance *acheva de me concilier* l'estime et la confiance générales de la nation, au milieu de laquelle j'ai vécu très heureux pendant vingt années³⁵ ». C'est donc par le récit d'un épisode à la fois badin et symbolique que le *Coup d'œil* se termine. L'expérience sexuelle avec les quatre indiennes est le préalable à la formation de liens affectifs étroits avec la tribu des Creeks, Leclerc-Milfort devenant l'époux d'une Amérindienne et le beau-frère du chef politique de la nation. L'expression employée par Leclerc-Milfort (« *acheva de me concilier* l'estime et la confiance générales de la nation ») signale que

³¹ *Ibid.*, p. 167-171.

³² *Ibid.*, p. 143.

³³ *Ibid.*, p. 213-215.

³⁴ *Ibid.*, p. 214.

³⁵ *Ibid.*, p. 215. Contrairement à ce qu'il affirme ici, Leclerc-Milfort a passé quatorze années parmi les Creeks. C'est nous qui soulignons.

nous assistons à la dernière étape d'un processus d'intégration au sein de la communauté amérindienne, au terme duquel les Creeks deviennent davantage que les hôtes : les compatriotes de Leclerc-Milfort.

Le paragraphe conclusif du *Coup d'œil* renverse simultanément l'appartenance générique du texte et l'appartenance nationale de Leclerc-Milfort. Le texte s'achève par ces mots : « Je n'attends, dans ce moment, comme je l'ai dit dans la première partie de cet ouvrage, que les ordres du gouvernement français pour retourner parmi ces sauvages, dont la bonne foi et la franchise conviennent parfaitement à mon caractère³⁶ ». Cette déclaration finale est bien entendu un reproche voilé à la France dont les responsables politiques lui ont promis de l'employer sans jamais lui tenir parole : la « bonne foi » des Creeks permet de faire ressortir par contraste la trahison des Français. Mais elle vaut également comme énoncé d'un choix définitif d'une patrie par rapport à l'autre. Car cette « convenance parfaite » du caractère des Creeks avec le sien n'est plus ce qu'elle était auparavant dans le texte, à savoir l'indice d'une affinité de tempérament entre les Français et les Creeks qui elle-même promettait une alliance militaire solide entre les deux peuples. Elle n'a ici de valeur qu'individuelle : c'est chez les Creeks que Leclerc-Milfort, après sept années passées loin d'eux, reconnaît définitivement sa nation, son « chez lui ». Ainsi cet exilé français en Amérique du Nord finit-il son texte – et son existence – comme un exilé Creek en France. Et de ce dernier exil, Leclerc-Milfort n'est jamais revenu : il est mort le 16 juillet 1820, à Villevallier dans l'Yonne, sans avoir revu sa patrie amérindienne.

³⁶ *Ibid.*.